

**SNUipp - FSU** Pas-de-Calais

03 21 51 72 26  
snu62@snuipp.fr

...CHANGEONS L'ÉCOLE !

Maison des sociétés  
16 rue Aristide Briand  
62000 ARRAS

ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

du 29 novembre au 6 décembre 2018

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES  
je vote SNUipp-FSU

## Stages syndicaux

|                                |                   |             |
|--------------------------------|-------------------|-------------|
| <i>Débuts de carrière</i>      | Outreau           | 8 novembre  |
| <i>Colloque ASH</i>            | Douai             | 13 novembre |
| <i>Débuts de carrière</i>      | Arras             | 15 novembre |
| <i>Pédagogies alternatives</i> | Arras             | 23 novembre |
| <i>Elèves à BEP</i>            | Lieu à déterminer | 14 décembre |
| <i>Seconde carrière</i>        | Arras             | 15 janvier  |
| <i>Seconde carrière</i>        | Calais            | 22 janvier  |
| <i>Préserver sa voix</i>       | Béthune           | 5 février   |
| <i>Mouvement</i>               | Outreau           | 22 mars     |
| <i>Mouvement</i>               | Arras             | 25 mars     |
| <i>Souffrance au travail</i>   | Lieu à déterminer | 2 avril     |
| <i>Egalité des droits</i>      | Lieu à déterminer | 2 mai       |
| <i>Retraite</i>                | Arras             | 11 juin     |
| <i>Ecole maternelle</i>        | Lieu à déterminer | 13 juin     |

**CAPN / CAPD** La Commission Administrative Paritaire Nationale est l'instance qui traite de la carrière des collègues au niveau national et international. Elle traite des permutations interdépartementales et de la carrière des enseignant-es détaché-es en France et hors de France. Elle examine aussi les départs en stages longs dans le domaine de l'ASH. La Commission Administrative Paritaire Départementale est l'instance la plus directement en prise avec la carrière et le quotidien des enseignant-es des écoles. Y sont notamment examinés : les affectations des enseignant-es stagiaires ; le déroulement de la carrière (promotions, changements d'échelon, passages à la hors-classe et à la classe exceptionnelle) ; le mouvement et les exaats-ineats ; les congés de formation ; les temps partiels ; les postes adaptés et les allègements de service ; les départs en formation CAPPEI ; les mises en disponibilité ; les listes d'aptitude à certaines fonctions comme la direction d'école...

Pour défendre nos droits en CAPN et en CAPD, votons SNUipp !

**CTM / CTA / CTSD** Le Comité Technique Ministériel, le Comité Technique Académique et le Comité Technique Spécial Départemental sont les instances qui examinent les moyens octroyés aux écoles, établissements et structures ainsi que les besoins en ASH. En décembre, au CTM, le ministère annonce les postes octroyés par académie ; le CTA répartit ces moyens aux départements en janvier et, en février, le CTSD prépare la carte scolaire de la rentrée suivante (ouvertures, fermetures de classe et postes par fonction).

Pour défendre nos droits aux CTM, CTA et CTSD, votons FSU !

**CHSCT** Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail a pour missions d'impulser, d'animer et d'évaluer les actions visant à améliorer les conditions de santé physique et mentale, de sécurité ainsi que les conditions de travail des agents ; de promouvoir la médecine préventive... L'utilité du CHSCT n'est pas à démontrer et il y a lieu de l'alerter systématiquement dès qu'un problème relevant de son champ de compétence se révèle. Par ailleurs, les représentant-es du SNUipp-FSU y revendiquent la mise en œuvre effective d'une véritable médecine du travail pour les personnels.

Pour défendre nos droits au CHSCT, votons FSU !

**CDEN** Le Conseil Départemental de l'Éducation Nationale est consulté, rend des avis ou formule des vœux dans tous les domaines concernant l'organisation et le fonctionnement du service public d'enseignement dans le département. Il est notamment consulté sur la carte scolaire, le montant de l'indemnité de logement allouée dans chaque commune aux instituteurs, les rythmes scolaires, le règlement type départemental. Il réunit le préfet, l'IA, le conseil départemental, les représentants des enseignants, des parents d'élèves, des maires, les DDEN et certaines associations éducatives.

Pour défendre nos droits au CDEN, votons FSU !

**CCP AESH** La Commission Consultative Paritaire des AESH est une instance académique composée en nombre égal de représentant-es de l'administration et d'AESH représentant le personnel. Elle est obligatoirement consultée sur les décisions individuelles relatives aux licenciements et aux sanctions disciplinaires. Elle peut être consultée sur toute question d'ordre individuel relative à la situation professionnelle des AESH (grille indiciaire, CDIisation, congés de formation professionnelle...)

Pour défendre nos droits à la CCP AESH, votons FSU !

## Réunions d'informations syndicales

|                 |              |
|-----------------|--------------|
| Calais          | 29 septembre |
| Lens            | 29 septembre |
| Arras           | 6 octobre    |
| Boulogne-sur-M. | 6 octobre    |
| Bruay-La-B.     | 13 octobre   |
| Arras           | 27 février   |
| Calais          | 27 février   |
| Lens            | 6 mars       |
| Boulogne-sur-M. | 6 mars       |
| Béthune         | 13 mars      |
| Lens            | 28 mai       |
| Béthune         | 28 mai       |
| Arras           | 11 juin      |

## Réunions au cinéma

|        |             |
|--------|-------------|
| Arras  | 16 novembre |
| Calais | 26 avril    |

## Réunions spéciales PES

|                |              |
|----------------|--------------|
| ESPE d'Arras   | 24 septembre |
| ESPE d'Outreau | 24 septembre |
| ESPE d'Arras   | 27 septembre |
| ESPE d'Outreau | 27 septembre |

Plus d'infos :  
**62.snuipp.fr**

Le SNUipp-FSU 62 est aussi sur les réseaux sociaux !

Pour nous suivre et être informé-e rapidement des nouveautés, rejoignez-nous vite !



SNUipp-FSU  
Pas-de-Calais



SNUipp-FSU  
Pas-de-Calais



@leSNU62twitte



snuipp62

**AFFICHE A ACCROCHER EN**

**SALLE DES MAITRES**



**AFFICHE A ACCROCHER EN**

**SALLE DES MAITRES**



**AFFICHE A ACCROCHER EN**

**SALLE DES MAITRES**



**AFFICHE A ACCROCHER EN**

**SALLE DES MAITRES**

